

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Les 10 et 11 mai 2014
Victoria, C.-B.
8:30-17:00**

NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Blythe Shepard (présidente), Lorna Martin, Kiraz Johannsen, Kim Landine, Verdiane Bukumi, Sarah Holland, Michel Turcotte, Miriam Duff, Margie Cain, Beth Robinson, Serge Hall, Natasha Caverley, Gisèle Lalonde, Tracy Duffy, Ashley Phillips, Bill Thomas, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusée : Trish McCracken

Mot de bienvenue

- Blythe souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.
- Elle souhaite également la bienvenue aux nouveaux administrateurs, Michel Turcotte, Bill Thomas et Ashley Phillips et leur demande de se présenter brièvement.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 17 avril 2014
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Rapports des administrateurs, y compris les rapports des agents de liaison avec les sections
6. Le point sur la planification stratégique et sur l'énoncé de vision révisé
7. Rapports et résolutions des comités
8. Demande de la Section des conseillers/ères scolaires
9. Demande de la Section des conseillers/ères d'orientation
10. COGNICA
11. Fonds de développement régional
12. Budget du 50^e anniversaire
13. Politique sur les exposants
14. Les processus du CAPFC
15. Retour sur le Jour 1
16. Rapports des comités
17. Évaluation de la Chef de direction
18. Examen des services de l'ACCP
19. 22. Liste de contrôle d'autoévaluation des administrateurs et planification de l'année à venir
20. Sommaire et commentaires
21. Prochaine réunion
22. Clôture de la réunion

Le 10 mai 2014

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés :

- Demande de la Section des conseillers/ères scolaires
- Demande de la Section des conseillers/ères d'orientation
- Politique sur les exposants
- Les processus du CAPFC

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

On a noté les corrections suivantes au procès-verbal :

- Le nom de Serge Hall était mal orthographié dans le procès-verbal.

Résolution : Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Tracy Duffy.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

4. Éléments d'information

Cours de supervision (Université d'Ottawa)

- La seconde cohorte vient de terminer le cours.
- Les étudiants l'ont trouvé informatif, intéressant et pertinent pour leur travail de superviseur.
- Toutefois, le message fut constant : il y a trop de travail (lectures, forums de discussions, travaux) pour un cours d'un semestre.
- Les participants se sont sentis surchargés, souvent incapables de faire toutes les lectures et dans l'impossibilité d'assimiler tout le contenu (trop condensé).
- Les échanges en ligne (par texto seulement) ont posé des difficultés à plusieurs.
- Certains participants ont cru à tort que le cours était un cours de perfectionnement professionnel plutôt qu'un cours de niveau maîtrise.
- Il s'est avéré difficile de suivre les fils de discussion et cette approche est un handicap pour les personnes introverties et réflexives, celles qui tapent lentement et celles dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.
- On a formulé les suggestions suivantes :
 - Que le cours redevienne inscrit sur deux semestres; l'un consacré à la théorie et l'autre à la pratique.
 - L'élaboration d'un cours théorique préparatoire à la supervision à l'intention des personnes qui sont des superviseurs débutants.

- Inclure plus de séances de clavardage pour permettre aux étudiants de former des liens avec leurs collègues étudiants ou de discuter des travaux pour le cours, etc.
- De son côté, Blythe suggéra d'utiliser un autre manuel, plus facile à lire et à comprendre.
- On travaille actuellement à la préparation d'une version française du cours.
- Laurent Matte (président de l'OCOCO) et Louis Cournoyer (enseignant à l'UQAM) ont discuté avec Lorna Martin concernant les détails du cours en français.
- Les discussions entre les parties se poursuivront lors d'une rencontre à l'occasion du congrès de l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle (AIOSP).
- On espère que le cours en français pourra débiter durant la présente année scolaire.

Congrès de l'American Counselling Association (ACA)

- Blythe Shepard n'a pas pu assister au Congrès de l'ACA, et elle a donc demandé à Lorna Martin de représenter l'ACCP, car celle-ci y assistait déjà à titre de présentatrice.
- Lorna Martin a rencontré les personnes ou groupes suivants :
 - Richard Yep, David Kaplan, Cirecie West-Olatunji (et son assistant), Robert Smith.
 - Le Comité de direction de la région Atlantique Nord de l'ACA, les présidents du District de Columbia, de l'Europe, de Porto Rico, (absence des Îles Vierges), du Connecticut, du Delaware, du Maine, du Massachusetts.
- A répondu à des demandes concernant ses impressions du Congrès ACA en tant que membre international : nombre de séances, calibre des séances, événements sociaux.
- A résumé l'état d'avancement du congrès de 50^e anniversaire de l'ACCP à Niagara Falls, en Ontario.
- Un dossier USB des personnes-ressources et des annonces imprimées pour le Congrès de Niagara Falls ont été remis à Richard Yep, à l'usage de l'ACA.
- A négocié de la publicité gratuite pour l'événement dans les publications de l'ACA – Barb MacCallum devra communiquer avec Richard Yep lorsque la publicité sera requise.
- A relayé la demande du président Reiner de l'ACA North Atlantic Region de travailler en partenariat avec l'ACA pour Montréal.
- Discussion du Congrès de Montréal, notamment des échéanciers requis pour la traduction de tous les composants du congrès.
- Discussion des difficultés vécues aux É.-U. en ce qui concerne la reconnaissance des permis d'un État à l'autre.
- Partage d'information canadienne relative à l'Accord sur le commerce intérieur – document transmis à David Kaplan à la demande de ce dernier et de Richard Yep.
- Discussion de l'impact du DSM-5 sur la profession du counseling et de ses implications politiques.
- Discussion des politiques fédérales des É.-U. touchant la profession du counseling et le rôle de défenseur des droits joué par l'ACA, tout particulièrement l'importance d'inscrire le diagnostic dans la loi sur les conseillers.
- Discussion du contexte fédéral actuel dans le domaine de la santé mentale, plus précisément en ce qui concerne les vétérans et les personnes âgées qui sont susceptibles de devenir des axes prioritaires pour la profession du counseling aux É.-U. et au Canada – le document de recherche transmis par la CSMC à David Kaplan à la demande de celui-ci et de Richard Yep.

- Discussion des toxicomanies et du travail des conseillers en toxicomanie, ainsi que sur la problématique de la délivrance des permis en ce domaine aux É.-U.
- Discussion du leadership et du bénévolat à l'ACA, y compris les processus de formation et d'admissibilité. Discussion des différences avec l'ACCP, le BACP, l'IAC, la COSCA, l'IACP et autres.
- Rencontre avec Summer Reiner avant l'AGA :
 - Reçu de la présidente Reiner une demande de partenariat avec l'ACCP pour Montréal, étant donné que ce Congrès aurait été organisé par sa région.
 - La présidente Reiner a été redirigée vers Richard Yep en vue d'un partenariat avec l'ACA.
 - Un dossier USB des personnes-ressources et des annonces imprimées pour le Congrès de Niagara Falls ont été remis à la présidente Reiner à l'usage des États de la région Atlantique Nord.
 - Présentation d'un aperçu de la date et de l'ampleur du Congrès de 50^e anniversaire de l'ACCP à Niagara Falls, en Ontario – invitation à y participer.
 - New York, le Michigan, le Vermont et le New Jersey ont manifesté beaucoup d'intérêt à annoncer et à participer.
- Natasha Caverley félicite Lorna Martin pour la rigueur de ses notes d'information.

Groupes de travail sur le CAPFC et sur la certification (CCC)

- Des rencontres ont eu lieu.
- La plus récente réunion du groupe de travail sur le CAPFC s'est tenue le 3 avril 2014.
- La plus récente réunion du groupe de travail sur la certification (CCC) s'est tenue le 15 avril 2014.
- Ces deux groupes de travail sont étroitement liés.
- Il est en effet difficile de régler des questions relatives au programme de certification sans aborder aussi les problématiques liées au CAPFC.
- On suggéra une rencontre de deux jours en personne afin de discuter de l'avenir du programme du CAPFC et de son harmonisation avec le programme de certification.
- Barb MacCallum examinera les coûts et la logistique que comporterait une telle rencontre.

Sondage sur le Programme d'aide aux employés (PAE)

- Le sous-traitant a été choisi.
- La logistique est en cours d'élaboration.
- Les questions du sondage seront acheminées au Conseil avant le début du projet.
- Merci à tous pour vos commentaires.
- Le Siège social informera les conseillers en pratique privée de la tenue de ce sondage.

Code de déontologie

- Le Code de déontologie sera passé en revue durant l'été et mis à jour s'il y a lieu.
- Actuellement, le Code de déontologie semble bien solide, mais les Normes d'exercice pourraient devoir être étoffées.
- Nous examinons aussi les modifications apportées aux codes de déontologie d'autres organismes animés d'une mission similaire à la nôtre.

- Dans le cadre du Code de déontologie et des Normes d'exercice, il convient de prendre en compte la diversité, et tout particulièrement la diversité culturelle.
- Blythe Shepard a examiné le code de déontologie en vigueur en Nouvelle-Zélande, où l'on trouve une diversité culturelle similaire, mais non identique à la nôtre.
- Ron Lehr, Lorna Martin et Blythe Shepard se chargeront de l'examen initial, puis ils se tourneront vers les auteurs du manuel d'étude de cas de déontologie (*Ethics Case Book*) pour recueillir des commentaires et suggestions.
- Les modifications seront passées en revue afin d'assurer qu'elles sont conformes à la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- Une fois cet examen terminé, l'approbation des corrections suivra le même cheminement que pour tous les autres sujets.
- L'avant-dernière version préliminaire doit être soumise au Conseil d'administration pour y recueillir l'approbation finale.
- Michel Turcotte précisa qu'il aimerait qu'on lui fasse parvenir le tableau des Codes qui fut élaboré.

Manuel des cas de déontologie (*Ethics Casebook*)

- L'édition de cet ouvrage sera terminée en mai.
- Tel que souligné ci-haut, au cours de l'été 2014, on passera en revue le Code de déontologie et les Normes d'exercice.

Document didactique sur la supervision

- 8 des 22 chapitres ont été reçus.
- On recommande fortement d'utiliser ce manuel dans le cadre du cours de supervision.
- Michel Turcotte demande s'il pourrait en réviser le contenu à un moment donné.
- Michel précise qu'il aimerait demander à des enseignants du Québec de participer à l'ouvrage en rédigeant un ou deux chapitres en français.
- Blythe Shepard accepte de faire parvenir à Michel Turcotte la table des matières.

Projet de compétence en supervision

- Blythe indiqua qu'elle a effectué de la recherche d'information pour ce projet.

5. Rapports des administrateurs, y compris les rapports des agents de liaison avec les sections

Colombie-Britannique/Yukon – Natasha Caverley

- Cette année, l'accent fut mis sur la défense des droits et le rayonnement.
- On a travaillé à la sensibilisation de diverses agences et fourni des explications au sujet des différences entre les titres RCC et CCC.
- Le Groupe de travail de la C.-B. est devenu le FACT-BC :
 - ce regroupement présente un front uni dans la revendication d'une réglementation en C.-B.
 - La représentante de la Section de la C.-B. au sein du FACT-BC est Cathleen Dwyer.
 - Blythe Shepard y détient un statut d'observatrice.
- On a distribué des bulletins de liaison, qui se sont avérés utiles pour l'obtention de commentaires de la part des membres.
- Natasha a eu des discussions avec Mark Kelly au sujet du Yukon.

- Elle a aussi rempli les fonctions d'agente de liaison auprès de la Section de la C.-B., travaillé avec Miriam Duff à l'Initiative nordique et servi d'agente de liaison, avec Margie Cain, auprès de la Section des autochtones.

Alberta/T.N.-O. – Sarah Holland

- Sara a travaillé auprès de la Section de l'Alberta/T.N.-O. à titre d'agente de liaison.
- La Section explore le processus de réglementation et élabore un plan pour faire progresser le dossier.
- On planifie l'AGA de la Section, qui se tiendra à Edmonton.
- Sara a aussi occupé la présidence du Comité des prix et récompenses.
- On discutera plus amplement des recommandations de ce Comité lors des réunions des comités à venir, demain.
- Le représentant étudiant de l'Université de Calgary termine ses études, de sorte que l'on devra lui trouver un remplaçant.
- Une recherche indique qu'il existe de nouveaux programmes en Alberta et Sara travaille à recruter des représentants étudiants pour ceux-ci.

Saskatchewan – Gisèle Lalonde

- Gisèle a établi des liens avec de petits groupes afin de déterminer l'intérêt que susciterait une réglementation.
- Elle a distribué un sondage électronique aux membres pour établir le niveau d'intérêt.
- On espère pouvoir former une section.
- L'Université de Saskatchewan possède un représentant étudiant.
- Gisèle travaillera à recruter un représentant étudiant pour l'Université de Regina.
- La Section des conseillers/ères scolaires, auprès de laquelle Gisèle assure la liaison, a été très active cette année.
- La Section a notamment procédé cette année au lancement de la Semaine nationale du counseling scolaire.

Manitoba/Nunavut – Miriam Duff

- Le nombre de membres s'est passablement accru au Manitoba.
- Le nombre de membres du Nunavut fluctue et affiche une légère croissance.
- Miriam a rempli les fonctions d'agente de liaison auprès de la Section du Manitoba et de la Section des arts créatifs, tout en occupant le poste de trésorière de l'ACCP et en continuant de diriger les travaux de conclusion de l'Initiative nordique, en collaboration avec Natasha Caverley.
- La Section des arts créatifs a tenu une activité d'échange de cartes lors du congrès et les œuvres d'art invendues ont été offertes en dons à un organisme local d'aide à l'enfance et à la famille.
- La taille de la Section du Manitoba a triplé au cours de la dernière année.
- Lors de sa récente AGA, la Section a voté pour la mise sur pied d'un comité chargé d'examiner la réglementation de la profession au Manitoba.
- L'Université du Manitoba dispose d'un représentant étudiant et, la semaine prochaine, Miriam fait une présentation à l'Université de Winnipeg, dans le cadre d'un cours de déontologie.
- Miriam continuera de rechercher des étudiants auprès de l'Université de Winnipeg et de l'Université Brandon.

- Pour le moment, le College of the North n'offre pas de programme en counseling susceptible de permettre le recrutement.

Ontario francophone – Verdiane Bukumi

- Verdiane a fait une présentation à l'Université d'Ottawa et a obtenu l'aide de Karina Albert du Siège social.
- Verdiane a rencontré divers enseignants afin de déterminer pourquoi les étudiants ne deviennent pas membres de l'ACCP.
- Elle s'est aussi beaucoup investie auprès de la Section de la RCN.
- Elle a invité Beth à tenir un atelier sur la supervision en français.

Ontario anglophone – Barb MacCallum au nom de Trish McCracken

- L'Ontario bourdonne d'activités en lien avec la réglementation.
- Trish a adressé de nombreux courriels comportant des conseils et des documents d'encadrement afin d'aider les membres.
- Elle a aussi reçu de nombreux appels téléphoniques et courriels de la part de membres en quête d'assistance.
- Elle a par ailleurs créé un certain nombre d'outils qui se sont avérés utiles aux membres de l'Ontario qui doivent remplir leurs demandes d'inscription.
- Barb MacCallum a tenu 14 ateliers et 5 webinaires conçus pour aider les membres ontariens à mieux comprendre la façon de remplir leur demande d'inscription auprès l'Ordre des psychothérapeutes de l'Ontario.
- Plus de 400 membres ont assisté aux ateliers et webinaires.

Québec anglophone – Kiraz Johannsen

- Kiraz a tenu trois ateliers en petits groupes destinés à aider ses membres à formuler leur demande de permis.
- Le 21 juin 2014 est la date limite pour la reconnaissance des droits acquis.
- Après cette date, pour obtenir un permis de psychothérapie, le praticien devra être membre de l'un des ordres professionnels du Québec liés à la santé mentale.
- Les ordres professionnels québécois ont précisé que leurs membres doivent souscrire l'assurance offerte par l'organisme.
- Par conséquent, l'ACCP pourrait perdre un certain nombre de membres détenteurs du titre de CCC auxquels elle fournit l'assurance.
- Le coût associé à l'obtention d'un permis de psychothérapie est passablement élevé.
- Kiraz a aussi rempli les fonctions d'agente de liaison auprès de la QCA et de la Section de la justice sociale.
- La Section de la justice sociale a recueilli 2 800 \$ pour le *Men's Trauma Centre* de Victoria, grâce à un encan silencieux tenu lors du Congrès 2014 de l'ACCP.

Nouveau-Brunswick anglophone - Kim Landine

- Kim a fait une présentation aux étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick, en mars 2014.
- Le Nouveau-Brunswick travaille encore à la réglementation et a fait appel à un conseiller juridique.
- Kim a aussi travaillé au sein du Comité des prix et récompenses.
- Elle a aussi assuré la liaison avec la Section des conseillers/ères d'orientation.

- La Section a mené un sondage sur les programmes et les cours en développement de carrière offerts au Canada.

Nouveau-Brunswick francophone – Serge Hall

- Serge continue de s'investir dans le processus de réglementation au Nouveau-Brunswick.
- Le conseiller juridique de la Fédération discute maintenant avec le conseiller politique au sein du gouvernement provincial.
- Le nombre de membres de l'AFCONB (organisme affilié à l'ACCP) a diminué et l'on s'efforce actuellement de revitaliser cette association.
- Serge a demandé à ce que soit rendu plus évident pour les membres le fait qu'ils peuvent devenir membres de l'AFCONB lorsqu'ils renouvellent leur cotisation.
- Ils reprendra contact avec les étudiants à l'automne.
- Serge a assuré la liaison avec la section Counseling et zoothérapie.

Nouvelle-Écosse – Beth Robinson

- Beth est administratrice d'office de la Section ACCP de la Nouvelle-Écosse, du NSCCT (*Nova Scotia College of Counselling Therapists*) et de la NSSCA (*Nova Scotia School Counsellors Association*).
- Eric Ross sera le nouveau président de la Section de la N.-É.
- Il est reconnu pour son énergie et son enthousiasme, et il apportera certainement un élan positif à la Section.
- Beth communiquera avec de nouveaux étudiants en counseling en juillet 2014, lors de leur orientation.
- Elle fit état de l'occasion qu'elle a eue en mars 2014 de parler à de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.
- Belinda Josephson et Kim Hollihan ont aussi assisté à la rencontre.
- Beth continue de promouvoir les avantages d'être membre de l'ACCP, en plus d'adhérer au NSCCT.

Île-du-Prince-Édouard – Margie Cain

- Le projet de loi-cadre sur la santé est entré en vigueur le 20 décembre 2013.
- La PEICA travaille actuellement avec son conseiller juridique à la rédaction d'une lettre au ministère de la Santé de l'Î.-P.-É. visant à préciser que les praticiens du counseling souhaitent être réglementés en vertu de la nouvelle loi.
- Margie a aussi assuré la liaison avec le Cercle autochtone et travaillé au sein du Comité des prix et récompenses.
- Le Cercle autochtone a mis en place deux prix à l'intention des étudiants autochtones.
- Margie a aussi participé avec Blythe à l'analyse des données recueillies lors du sondage sur Cognica.

Terre-Neuve et Labrador – Tracy Duffy

- Tracy a établi des contacts avec d'autres associations de T.-N., en particulier avec la NLCPA (*Newfoundland and Labrador Counsellors' and Psychologists' Association*).
- Outre la NLCPA, elle est entrée en contact avec les associations *Pastoral/Spiritual Care Counsellors*, *Career Practitioners* et la *NL Social Work Association (NLASW)*.

- Le 1^{er} mars 2014, un comité fut mis sur pied à T.-N. afin de travailler au dossier de la réglementation.
- Tracy a aussi assuré la liaison avec la Section des conseillers en cabinet privé.
- À l'automne 2013, des inquiétudes sont apparues quant à l'admissibilité à la certification ACCP des étudiants de la Memorial University (MUN).
- On a considérablement progressé vers la résolution de ce problème.
- On projette de tenir des séances de questions et réponses destinées aux étudiants.

6. Le point sur la planification stratégique et sur l'énoncé de vision révisé

- Le Comité de direction de l'ACCP s'est réuni en avril 2014 à Calgary afin de passer en revue l'orientation stratégique pour les 3 à 5 prochaines années et pour suivre les progrès accomplis dans divers projets.
- On proposa un énoncé révisé de la mission et de la vision.
- Le Conseil examina la formulation de l'énoncé proposé et voici la formulation finale qui fut retenue.

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une organisation nationale bilingue, vouée à l'avancement de la profession de conseillère/psychothérapeute au Canada.

Pour remplir son mandat, l'Association fait la promotion de la recherche, de l'éducation, de politiques et de normes d'exercice appropriées, qui favorisent la prestation de services de counseling et de psychothérapie accessibles, compétents et responsables, touchant divers aspects du développement humain et dans le respect et l'inclusion du caractère pluraliste de la société.

L'Association souscrit aux approches thérapeutiques qui, dans le continuum des soins, ont de bons fondements théoriques compatibles avec les connaissances établies dans le domaine, qui résistent bien à l'examen scientifique et qui démontrent leur efficacité, leur sécurité et leurs bienfaits pour le client.

L'Association vise à comprendre les besoins des diverses communautés de conseillers et psychothérapeutes et de leurs clients au Canada et s'est engagée à jouer un rôle important dans la promotion et l'avancement du counseling et de la psychothérapie.

- Le nouveau texte sera traduit, puis distribué aux administrateurs, qui en feront une révision finale, afin de s'assurer que toutes les nuances ont été rendues dans les deux langues.
- La stratégie de communication fut l'objet de discussion :
 - On s'est réjoui de constater la plus grande visibilité de l'ACCP obtenue grâce aux efforts de communications concertés du cabinet Impact Public Affairs et aux nombreux communiqués de presse qui ont été publiés.
 - Il a cependant été ardu de s'assurer que des experts du domaine soient disponibles pour des entrevues lorsque les médias le demandaient.
 - Les membres du Conseil ne sont pas tous à l'aise pour donner des entrevues.
 - Des notes d'allocution s'avèreraient utiles.

- On suggéra de fournir une formation plus poussée.
- On nota qu'en règle générale, l'objectif principal de l'Association est de s'assurer que ses messages essentiels soient bien articulés.
- Autrement dit, si la personne qui agit comme porte-parole a en main le communiqué de presse et les messages essentiels, elle ne devrait pas être obligée de mener d'autres recherches pour se préparer à une entrevue.
- Il faut s'assurer de la cohérence de nos messages.
- On suggéra d'allonger la liste de nos porte-parole potentiels (en y inscrivant les administrateurs, les présidents de sections, les membres ayant une expertise précise considérable).
- Il serait toutefois coûteux de former un aussi grand nombre de personnes et difficile de gérer la liste des personnes disponibles.
- Une autre possibilité consisterait à constituer un groupe de 5 ou 6 personnes qui recevraient alors une formation plus approfondie.
- Les demandes des médias sont souvent très pointues.
- Il faudrait être en mesure de téléphoner à quelqu'un ou de trouver un expert capable de s'exprimer sur le sujet.
- Le problème tient au fait qu'il n'est pas toujours possible de joindre les experts dans les délais impartis avant l'entrevue. Dans certains cas, les demandes arrivent à quelques heures d'avis.
- On pourrait recruter des porte-parole en lançant une invitation par l'entremise de Cognica ou de la liste d'envois électroniques.
- S'il y a trop de personnes sur les rangs, la formation pourrait devenir coûteuse ou le message pourrait perdre de sa cohérence.
- Nous pourrions nous doter d'un porte-parole au Siège social.
- Les responsables du Siège social consulteront les gens d'Impact afin de déterminer de quelle façon les autres organismes gèrent les entrevues avec les médias.

7. Rapports et résolutions des comités

- Blythe a passé en revue l'objet de chacun des comités et invita les présidents à faire un compte rendu des activités de leurs comités respectifs.
- Elle fit aussi remarquer qu'à ce stade-ci, les membres du CA peuvent souhaiter changer de comité.

Comité de gouvernance – Lorna Martin

- Le comité a accompli le travail suivant :
 - S'assurer que tous les règlements généraux sont conformes à la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.
 - Scrutin électronique sur les règlements généraux.
 - Création de six nouvelles politiques, afin de combler les lacunes constatées par le Conseil en mai 2013.
 - Approbation de la résolution de continuité à l'AGA.
 - Appels de candidatures pour le recrutement d'administrateurs pour la Colombie-Britannique, le Québec francophone et les autochtones, ainsi que pour le poste de président élu.
 - Clarification du libellé du formulaire de candidature au poste d'administrateur.
 - S'assurer que l'autoévaluation du Conseil a bien été effectuée.

- S'assurer que l'évaluation de la Chef de direction a bien été effectuée.
- Blythe remercia Lorna Martin et Natasha Caverley pour leur travail au sein de ce comité.

Gestion du risque – Lorna Martin

- Ce comité est habituellement présidé par le Président élu.
- Lorsque David Smith quitta son poste de Président élu, Lorna Martin devint Présidente suppléante.
- Natasha Caverley prendra la relève en tant que Présidente pour la suite.
- Lorna Martin assura que le Rapport sur la gestion du risque était bien à jour pour Natasha.
- Lorna Martin fournit aussi au CA une brève explication de la structure et du contenu du Rapport sur la gestion du risque.

Comité d'assurance de la qualité – Beth Robinson

- C'est la première année complète de fonctionnement de ce comité.
- Beth Robinson précisa que son comité avait dressé une liste de tous les processus de l'ACCP et créé un tableau et un échéancier devant servir à passer en revue ces différents processus.
- Le tableau fut transmis au Comité de direction afin qu'il puisse l'examiner.
- Une version remaniée fut élaborée en fonction des commentaires et suggestions des membres du Comité de direction.
- Le Comité d'assurance de la qualité passera en revue la version remaniée du tableau.
- Blythe remercia Beth Robinson, Gisèle Lalonde et Verdiane Bukumi pour leur travail au sein de ce comité.

Comité réglementation et politique – Kiraz Johannsen au nom de Trish McCracken

- Kiraz Johannsen précisa que d'après le matériel présenté lors de la séance « Cross Country Check-up session », tenue pendant le congrès, ce Comité pourrait vouloir attirer l'attention sur l'ACI (Accord sur le commerce intérieur).
- Kiraz a aussi indiqué qu'il est devenu très coûteux pour les membres du Québec d'obtenir des CÉP au Québec, en raison des règles imposées par l'Ordre des psychologues du Québec.
- Elle fait remarquer que les cours de la MHA constituent une excellente solution, car ils sont peu coûteux et admissibles.
- Kiraz demande aussi au Siège social de déterminer combien il en coûterait pour que le Congrès national 2016 prévu à Montréal avec l'Ordre soit inscrit comme activité admissible à des CÉP.
- Elle mentionne aussi que le comité Réglementation et politique a demandé que l'on utilise le terme « pancanadien » plutôt que « national » dans les documents de l'ACCP.
- Blythe fit remarquer que cette demande peut résulter d'un commentaire formulé en passant au cours de la discussion survenue lors de la réunion en personne du CA, en novembre, au sujet de la mise à jour des politiques.
- Avant la réunion du CA, Blythe demanda de l'information au Comité de gouvernance concernant l'historique de l'utilisation du terme « national » et sollicita l'opinion de ses membres sur son remplacement par le terme « pancanadien ».
- Le 24 février 2014, le Comité de gouvernance précisa ce qui suit à Blythe :

- Le Conseil reconnaît que l'usage du terme « national » est un sujet délicat au Québec (où le mot « national » sert à désigner leur gouvernement, et selon le commentaire formulé au CA en novembre, il serait préférable de ne pas utiliser le terme « national » lorsqu'on s'adresse à des fonctionnaires du Québec [et seulement du Québec] afin d'éviter toute confusion ou tout malaise).
- Ailleurs dans le monde, le terme « pancanadien » désigne une réalité tout autre que le mot « national » (tel que mentionné lors de la réunion du CA, nos collègues internationaux sont à la recherche d'un organisme national unique, et non d'un regroupement d'organismes régionaux provenant de partout au pays [c.-à-d. pancanadien]).
- Aux fins des recherches sur Google et des occurrences sur le web, ainsi que pour des raisons de crédibilité dans le contexte mondialisé, il importe de conserver le terme « national ».
- C'est lorsque nous nous rendons au Québec que nous avons recours oralement au terme « pancanadien ».
- On suggéra que pour aborder la question, on demande au traducteur de l'ACCP d'étudier la traduction/interprétation du mot « national » en français et de formuler une opinion quant à la marche à suivre.
- L'image de marque de l'ACCP est celle du « porte-parole national en counseling ».
- Il s'agit d'un porte-parole unique, tandis que la notion de « pancanadien » suggérerait plutôt un regroupement de porte-parole.
- L'ACCP a travaillé fort avec des experts en communications pour bien établir son image de marque.
- L'ACCP a également un champ d'exercice national, une définition nationale de la profession et un profil de compétence validé à l'échelle nationale.
- Dans un contexte de réglementation provinciale, il est crucial que nous conservions notre stature nationale.
- Étant donné que le terme « national » n'est pas un terme « défectueux », le Comité de gouvernance suggère que l'ACCP ne tente pas de le réparer.
- En outre, le Comité est d'avis que le terme « national » ne comporte aucune ambiguïté.
- Le mot « national » a trait à un tout organisé ou à une unité autonome; il désigne quelque chose de spécifique ou de commun à l'ensemble de la population d'un pays.
- Le terme « pancanadien » désigne des groupes à l'échelle du Canada, ce qui n'implique pas la notion d'unité.

Prix et récompenses – Sara Holland

- Sara nous informe que le Comité a consacré l'essentiel de son temps à recruter des candidats à la présidence des comités des divers prix et récompenses.
- Le Comité a également réussi à mettre en place un Prix du praticien autochtone, qui fut décerné pour la première fois lors du Congrès 2014.
- Le Comité étudie actuellement des façons d'accroître le nombre de candidatures aux prix et récompenses.
- Par ailleurs, on a aussi travaillé à accroître le nombre de prix et récompenses à l'occasion du congrès du 50^e anniversaire.
- On a demandé au Siège social d'étudier les façons de publiciser les lauréats des prix.

Initiative nordique – Miriam Duff

- Cet ensemble de tâches est arrivé à terme.
- Le comité a terminé son travail et a laissé du matériel qui pourrait servir à informer et à soutenir des personnes désireuses de former une Section nordique.
- Le Siège social officialisera dans le calendrier annuel des webinaires la demande visant la tenue de webinaires conçus pour les régions nordiques et éloignées.
- Une réunion de l'Initiative nordique fut tenue lors du Congrès national à Victoria.
- La réunion n'a pas suscité beaucoup de participants.
- À ce moment-là, aucune personne ni groupe n'a manifesté d'intérêt à former une Section nordique.
- L'information recueillie dans le cadre de cette initiative restera disponible aux personnes qui souhaiteraient éventuellement former une Section à l'avenir, tout en fournissant des données à l'ensemble de l'organisme concernant les services susceptibles d'aider à résoudre les problèmes et préoccupations liés à la desserte des régions nordiques et éloignées (par exemple : les programmes de formation en supervision, le réseautage au moyen du forum et de Cognica, etc.).
- L'une des données obtenues concerne une liste d'adresses de courriel des participants provenant du Nord.
- Barb MacCallum a souligné que le 1^{er} juillet 2014, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi antipourriel, la liste ne pourra plus être utilisée à moins que toutes les personnes qui y sont inscrites aient donné leur permission écrite et expresse à la présence de leur nom sur la liste.
- Remerciements à Miriam Duff pour son travail dans le cadre de cette initiative et aux administrateurs qui y ont consacré de leur temps et de leurs efforts.

8. Demande de la Section des conseillers/ères scolaires

- La Section des conseillers/ères scolaires a demandé une lettre d'appui de l'ACCP qui préciserait que le ratio conseiller-élèves devrait être de 1 pour 250.
- Le Comité de direction a discuté de cette demande et décida de transmettre ses recommandations par l'entremise de Lorna Martin, afin de parvenir à un autre énoncé à soumettre au Conseil d'administration.
- Le ratio conseiller-élèves de 1 pour 250 est inspiré d'une décision prise en 1997 aux É.-U. et qui se fonde sur un modèle de financement du gouvernement fédéral des É.-U.
- Le rôle et le fonctionnement des conseillers qui utilisent le modèle Gysbers aux É.-U. ne sont pas adaptés au contexte de la plupart des conseillers et conseillères scolaires du Canada, en raison des exigences particulières citées dans les diverses lois sur l'école publique et sur l'administration de l'éducation en vigueur dans les différentes provinces et territoires.
- Il n'y a pas de données probantes disponibles confirmant que ce ratio constitue un niveau efficace permettant de produire des résultats positifs auprès des enfants et des jeunes.
- En fait, un ratio statique de 1 pour 250 peut même comporter des effets néfastes, notamment en provoquant le retrait d'outils de soutien en santé mentale dans les écoles ayant un effectif de moins de 250 élèves.
- Il peut également nuire au rôle important des responsables de l'éducation en accordant des niveaux de soutien plus élevés dans les écoles dont les enfants et les familles

présentent des besoins supérieurs à la moyenne en matière de santé mentale et de soutien pédagogique.

- Par conséquent, compte tenu d'aspects liés à la justice sociale et à la pratique fondée sur des données probantes, l'ACCP ne peut pas appuyer la proposition de rapport proposée pour le counseling scolaire.
- De toute évidence, la recherche confirme l'engagement de l'ACCP à l'effet que tous les enfants et tous les jeunes ont droit à un accès en temps opportun à un conseiller scolaire compétent.
- Les données provenant de diverses recherches confirment qu'un ratio de 1:250 ne serait pas approprié, étant donné les rôles psycho-éducatifs, d'orientation, de counseling, de défense des droits et d'administration qui sont inscrits aux programmes complets et évolutifs d'orientation et de counseling (tels qu'ils existent dans les provinces comme la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et la Colombie-Britannique), particulièrement en raison des populations scolaires variables à l'échelle du pays.
- L'incidence statistique des besoins en santé mentale ne coïncide pas nécessairement avec un ratio de 1 pour 250 obtenu statistiquement.
- En réalité, ce sont les données sur la fréquence, l'intensité et la durée des besoins en santé mentale au sein d'une population précise qui sont les plus utiles pour déterminer les niveaux de soutien adéquats qui, évidemment, varient dans le temps en fonction des contextes et des personnes et des familles en cause.
- Les recherches indiquent qu'à tout moment, environ un enfant et jeune canadien sur sept (15 pour cent) de moins de 19 ans est susceptible de souffrir d'un trouble mental sérieux, qui a une incidence sur son développement et sur sa capacité de participer aux activités courantes des adolescents.
- Un ratio de 1 pour 250 est insuffisant pour refléter les besoins contextuels de certaines communautés, qui nécessitent un ratio beaucoup plus faible, ainsi que pour refléter les besoins de counseling des élèves qui reçoivent leur éducation dans des écoles ayant des populations inférieures à 250 élèves.
- L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie désire aider les écoles partout au pays à s'assurer que tous les enfants et les jeunes ont accès à des conseillers qualifiés dans chaque école.
- On a convenu que Lorna Martin allait rédiger un projet de lettre destiné à la Nova Scotia School Counsellor's Association, afin d'y formuler des recommandations concernant un énoncé différent.

9. Demande de la Section des conseillers/ères d'orientation

- La Section des conseillers/ères d'orientation a entrepris de promouvoir le développement de carrière en appuyant l'élaboration et la révision du Guide des compétences pour les professionnels en développement de carrière.
- De plus, cette démarche a progressé parmi ses membres grâce à un renouvellement de l'intérêt porté aux sites de médias sociaux de la Section.
- Cette Section participe au Conseil canadien des associations pour le développement de carrière (CCADC) à titre de membre cotisant.
- Les membres de son Comité de direction se sont également engagés au sein des groupes de travail du CCADC, y compris le tout récent groupe pour lequel la présente demande de subvention est présentée.

- La croissance continue des activités servant à communiquer la valeur du counseling d'orientation ne peut qu'être utile pour éduquer les gens du public à cette valeur au moment où ils vivent leurs propres défis de transitions de vie.
- Pour se préparer à ce projet, le CCADC a mis au point un plan d'action consistant en une approche en deux volets.
- Le premier a consisté à élaborer une activité de sondage sous la forme d'un jeu appelé *Career Challenge*, qui devait être lancé durant la Semaine de l'orientation, en novembre 2014.
- Les questions pour ce sondage résultent d'une collaboration avec la Section et avec d'autres éléments du CCADC.
- La phase suivante devait consister à élaborer une version en ligne de *Career Challenge*.
- De plus, on a demandé à un cabinet de relations publiques, Impact Public Affairs, de soumettre une proposition pour un dispositif de communications pour le lancement de *Career Challenge*.
- Ce projet deviendrait la responsabilité financière de l'ACCP/Section des conseillers d'orientation.
- Les sommes à obtenir du Fonds d'aide aux sections serviraient à soutenir la contribution de la Section à la promotion de *Career Challenge*.
- La Section en retirerait un appui à ses efforts constants pour promouvoir l'ACCP, le counseling et plus particulièrement le counseling d'orientation auprès du grand public, tout en servant d'outil de sensibilisation des praticiens à l'existence des ressources qui leur sont offertes.
- Le nombre de membres de la Section s'est accru, sans compter les relations soutenues établies avec d'autres groupes de développement de carrière au Canada.
- La demande de financement est de 4150 \$ pour le dispositif de communications affecté au projet.
- Cela représente 5000 \$ pour la proposition d'Impact Public Affairs ainsi que les taxes applicables de 650 \$ (total de 5650 \$), moins une contribution de 1500 \$ de la part de la Section des conseillers d'orientation.
- La contribution de la Section fut établie au terme d'une évaluation des dépenses prévues dans le cadre du budget de la Section.
- La différence de 4150 \$ est sollicitée auprès du Fonds d'aide aux sections. Il y a un lien entre cette initiative et la Section des conseillers/ères scolaires, et cette dernière devrait en être informée.
- L'initiative doit être bilingue.

Résolution : Approuver ce projet très important pour les conseillers d'orientation, à condition que l'ACCP ait accès aux rapports sur l'état d'avancement du projet et que sa contribution à la réalisation soit reconnue.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

10. COGNICA

- On a joint au matériel préparatoire distribué au CA un tableau résumant les diverses recommandations au sujet de Cognica.

- Chacun des points a été passé en revue et l'on a formulé les commentaires supplémentaires suivants :
 - Plus de contenu international :
 - Plutôt que de publier les articles au long, on pourrait en présenter un bref synopsis et les instructions pour y accéder.
 - Articles sur les sections
 - Les agents de liaison des Sections pourraient aider à obtenir ces articles.
 - Historique de l'ACCP pour le 50^e anniversaire
 - Blythe et Lorna ont rédigé un article pour la Revue canadienne de counseling et de psychothérapie.
 - Cet article sera adapté pour Cognica.
 - Idées sur le contenu
 - Inclure des questions et réponses sur la déontologie.
 - Les questions doivent être de nature assez générale pour ne pas susciter l'identification de personnes.
 - Approcher les formateurs de conseillers pour qu'ils fournissent des articles.
 - Publier un résumé des comptes rendus des administrateurs.
 - Offrir des versions papier conformes à l'ancien format papier dans une optique de remboursement des coûts
 - Mener un sondage avant que cela ne soit fait.
 - Il pourrait être souhaitable de reporter le sondage jusqu'à ce qu'on ait augmenté l'élément contenu.
 - Nombre de numéros par année
 - Publier 6 fois l'an.
 - Cela comportera des coûts de personnel supplémentaires et plus de contenu.
 - Attendre la mise en œuvre des idées sur le contenu avant d'envisager cette possibilité.
 - CÉP pour la rédaction d'articles
 - Cela devrait être mieux publicisé.
 - Nom
 - Voulons-nous le changer?
 - Publiciser la justification du nom.
 - Listes
 - Recueillir des listes auprès des membres, par exemple à partir de questions comme « Quels sont mes livres préférés » ou « Quel est le meilleur ouvrage lié à la profession que j'ai lu au cours de la dernière année? ».
 - Demander aux formateurs de conseillers de solliciter leurs étudiants au doctorat ou à la maîtrise afin que ceux-ci fournissent des résumés de leurs mémoires et thèses à publier sur le site web.

11. Fonds de développement régional

- Il y a eu discussion sur le statut du Fonds de développement régional.
- Le Fonds se chiffre actuellement à environ 22 000 \$ et devrait s'accroître d'environ 40 000 \$ chaque année.

- On proposa que tous les deux ou trois ans, le Comité de direction puisse proposer une initiative, au même titre que les initiatives proposées par les membres, les sections ou le conseil d'administration.
- Pour le moment, on ne prévoit pas imposer une limite de financement pour chaque province.
- Le formulaire de demande devrait comporter une note indiquant que le financement varie d'une année à l'autre, tout en fournissant un certain ordre de grandeur du financement offert.
- On a insisté pour éviter de restreindre la créativité en imposant des limites fixes au financement.
- On discuta de la pertinence de limiter le dépôt des demandes à deux fois l'an plutôt que quatre fois l'an comme c'est actuellement le cas, mais on n'est pas parvenu à une décision finale.

Résolution : Le Conseil d'administration approuve la séance de formation « Chefs de file de demain » en tant qu'initiative prioritaire dans le cadre du Fonds de développement régional.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

12. Budget du 50^e anniversaire

- Barb MacCallum présenta ses recommandations budgétaires pour les célébrations du 50^e anniversaire.
- Le Conseil suggéra aussi ce qui suit :
 - Que lors du banquet, on offre gratuitement à chaque table une bouteille de vin rouge et de vin blanc.
 - On devrait distribuer à tous les participants un T-shirt aux couleurs de l'arc-en-ciel et portant le slogan « Du calme, consultez un conseiller »; on pourrait aussi les offrir en vente et verser les recettes à un organisme de bienfaisance local.
 - Il devrait y avoir de nombreux photographes sur place.
 - On devrait demander aux membres de fournir des photos qui pourraient être exposées lors du congrès.

Résolution : Approuver le budget de 66 500 \$ plus une réserve pour dépassement de 10 % pour la tenue des célébrations du 50^e anniversaire.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Gisèle Lalonde.
ADOPTÉE**

- À noter que les demandes supplémentaires du CA n'ont pas été incluses dans le budget approuvé et s'ajouteront au budget une fois qu'on en aura estimé les coûts.

13. Politique sur les exposants

- Il y a lieu d'établir une politique ou des lignes directrices concernant l'approbation des exposants lors des congrès de l'ACCP.
- Blythe Shepard a indiqué que la question sera adressée au Sénat.
- Le comité Sénat qui élabore la politique doit compter des membres féminins et masculins.
- Voici les noms suggérés pour la composition de ce comité : Ron Lehr, David Paterson, Lorne Flavelle, Lynda Younghusband et Cristelle Audet.

14. Les processus du CAPFC

- Au cas où il y aurait nécessité de formuler un énoncé publiquement, Lorna Martin préparera un bref énoncé portant sur les établissements accrédités par le CAPFC, ainsi que sur le processus d'accréditation.

Le 11 mai 2014

15. Retour sur le Jour 1

- On a formulé les commentaires suivants :
 - On a apprécié la conversation tenue le Jour 1.
 - Les nouveaux membres ont été accueillis chaleureusement.
 - La discussion fut équilibrée.
 - Certaines discussions auraient pu se polariser, mais ce ne fut pas le cas.
- On suggéra de fournir par voie électronique et une semaine avant la tenue d'un CA tous les documents des dossiers remis aux administrateurs.
- Il reviendra alors à chaque administrateur de décider s'il veut apporter ces documents en format papier à la réunion ou plutôt les utiliser en format électronique sur son portable.
- On devrait prévoir la disponibilité en tout temps de prises d'alimentation supplémentaires et d'un projecteur.
- Le Siège social aura en main deux exemplaires papier au cas où quelqu'un n'aurait pas pu apporter ses documents.
- Au lieu de demander à chaque administrateur de fournir un compte rendu, les administrateurs pourraient se contenter de s'adresser entre eux des questions au sujet de leurs comptes rendus.
- Cela se traduirait par un meilleur emploi du temps.
- On suggéra de faire l'achat de iPads pour chacun des administrateurs.
- Le Siège social se renseignera sur les coûts.

Résolution : Adopter une nouvelle méthode mixte (électronique et papier) pour la distribution des documents lors de la réunion du CA de novembre 2014.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

16. Rapports des comités

Comité de gouvernance – Natasha présente un compte rendu au nom de Lorna Martin

- On définira le mandat d'un comité permanent de relations publiques.
- Le processus de nomination du Conseil 2015-2017 fera partie du travail de ce Comité au cours de l'année.
- On passera en revue la direction des sections et de possibles outils, ressources et soutiens pédagogiques.

Gestion du risque – Natasha Caverley

- À titre de présidente élue, Natasha occupera la présidence de ce Comité.
- On assurera le suivi des retombées du projet d'Initiative nordique et des activités du Groupe de travail sur la Certification/CAPFC.
- On continuera aussi de surveiller les effets de la réglementation sur l'effectif des membres.

Comité d'assurance de la qualité – Beth Robinson

- Ce comité continuera de recevoir et de réviser des documents provenant d'autres comités.
- Il révisera le tableau et les échéanciers relatifs à l'AQ et communiquera ses priorités lors de la réunion du Conseil d'administration en novembre 2014.
- On sélectionnera deux ou trois priorités.
- Le comité se fixera un délai de deux semaines pour le traitement des demandes reçues, tout en tenant compte du fait que certains documents sont plus longs que d'autres et nécessitent un délai pour la traduction.
- Tous les documents transmis au Comité d'AQ doivent aussi être envoyés en copie conforme à la Chef de direction.

Comité des prix et récompenses – Sara Holland

- Le Comité a discuté de la possibilité de déplacer au 31 octobre la date butoir des mises en candidature aux différents prix et récompenses.
- Cette décision doit être prise bientôt, car le Siège social commencera à promouvoir les prix et récompenses en septembre.
- On a également suggéré que les dates des prix attribués par les sections soient harmonisées avec celles des prix nationaux.
- Une fois qu'on aura choisi une date pour les prix et récompenses nationaux, on pourra en discuter avec les Sections.
- Il est impossible de modifier la date limite des tarifs de préinscription au congrès, car cela a une implication sur les quotas de réservation des chambres d'hôtel.
- Le Comité souhaiterait mener un sondage auprès des membres pour déterminer pourquoi il y a si peu de candidatures aux prix et récompenses.
- Le Siège social élaborera un projet de sondage et le soumettra à l'approbation du Comité des prix et récompenses.
- Le Comité étudiera la possibilité de reformuler certaines descriptions de prix et récompenses.
- On a également discuté la possibilité de modifier la valeur monétaire des prix et récompenses, en ne perdant pas de vue les implications fiscales que comporte tout prix de 500 \$ ou plus.

- L'une des options à considérer consisterait à modifier les prix pour qu'ils comprennent une inscription gratuite au congrès ou une réservation de chambre d'hôtel gratuite en plus d'une somme de 450 \$.
- Le Comité étudie aussi la possibilité de recommander que des prix soient décernés chaque année pour des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat.
- Le Siège social concevra une affiche destinée à promouvoir les prix et récompenses auprès des étudiants; la version préliminaire sera soumise à l'approbation du Comité.

17. Évaluation de la Chef de direction

- On demanda à Barb MacCallum de se retirer de la rencontre pour que le CA aborde ce point de l'ordre du jour.
- Le Conseil a reçu copie d'un résumé de l'évaluation de la Chef de direction.
- L'évaluation fut fournie par la Chef de direction, le 5 mai 2014.

Résolution : Le Conseil d'administration de l'ACCP reconnaît la contribution positive considérable à l'Association qu'a apportée Barbara MacCallum pendant son mandat de Chef de direction de l'ACCP, particulièrement eu égard à son aptitude soutenue à guider habilement l'organisme à travers les défis et perspectives en présence.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE**

18. Examen des services de l'ACCP

- Blythe présenta un aperçu des divers services offerts par l'ACCP et des différents modules du site web.

19. Liste de contrôle d'autoévaluation des administrateurs et planification de l'année à venir

Autoévaluation des administrateurs

- Le Conseil a passé en revue et discuté la synthèse des résultats de l'autoévaluation menée en avril 2014.
- Les sujets de préoccupation sont les suivants :
 - J'exprime activement mon accord avec les décisions ou orientations du CA, et je le fais de façon constructive au sein du CA à mesure que les décisions se prennent.
 - Certains administrateurs ont l'impression de ne pas pouvoir contribuer de manière constructive.
 - Lors des téléconférences, on se contente trop souvent d'écouter.
 - Je soumetts la documentation en temps opportun (p. ex. les comptes rendus, les demandes de remboursement de dépenses)
 - Les rappels provenant du Siège social sont utiles à cet égard.
 - Je communique régulièrement avec mon ou mes représentants étudiants.
 - On suggéra que les étudiants puissent avoir accès aux listes d'envois électroniques des universités, ce qui pourrait favoriser les communications avec les étudiants qui ne sont pas membres de l'ACCP.
 - Je concilie de mon mieux travail et vie personnelle en fonction de ma disponibilité.
 - Devrait-on élaborer un plan d'auto-soins pour les membres du Conseil?
 - Je célèbre mes réussites avec des membres du CA, un membre du Comité de direction ou la Chef de la direction (p. ex. discussions, appels téléphoniques ou courriels durant ou entre les réunions).
 - Deux fois par mois, on adressera un message aux membres du CA pour leur faire part des faits saillants concernant l'activité de l'Association et les activités du Conseil.
 - Les administrateurs peuvent contribuer à ce message en communiquant à Barb MacCallum de l'information sur leurs activités.

Autres commentaires

- Il y a beaucoup à apprendre lorsqu'on devient membre du CA.
- Bien des aspects de l'Association sont inconnus des administrateurs.
- Les administrateurs devraient se permettre une période d'apprentissage.
- On ne s'attend pas des administrateurs qu'ils soient au courant de tout ce qui concerne l'Association dès le premier jour.
- N'hésitez pas à poser des questions.
- Le Siège social a pour mandat d'appuyer le Conseil.
- On mentionne apprécier le style convivial et l'absence de contraintes hiérarchiques au sein de la direction.
- Il serait souhaitable de prévoir une visite du Siège social en novembre 2014, lors de la réunion du Conseil.

Planification de l'année à venir

- Les membres du Conseil se sont répartis en sous-groupes de trois pour remplir le tableau qui leur a été remis en vue d'aider à organiser leurs activités pour l'année qui vient.
- Les membres du CA ont indiqué avoir trouvé le tableau utile, car cela leur a permis de mieux élaborer des interventions concrètes.

20. Sommaire et commentaires

- Le Conseil a transmis ses remerciements à Blythe pour son leadership.

21. Prochaine réunion

- La prochaine réunion se tiendra le 19 juin 2014 à 19 h (HE) par téléconférence.

22. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Tracy Duffy.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver ce projet très important pour les conseillers d'orientation, à condition que l'ACCP ait accès aux rapports sur l'état d'avancement du projet et que sa contribution à la réalisation soit reconnue.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

Résolution : Le Conseil d'administration approuve la séance de formation « Chefs de file de demain » en tant qu'initiative prioritaire dans le cadre du Fonds de développement régional.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

Résolution : Approuver le budget de 66 500 \$ plus une réserve pour dépassement de 10 % pour la tenue des célébrations du 50^e anniversaire.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Gisèle Lalonde.
ADOPTÉE**

Résolution : Adopter une nouvelle méthode mixte (électronique et papier) pour la distribution des documents lors de la réunion du CA de novembre 2014.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

Résolution : Le Conseil d'administration de l'ACCP reconnaît la contribution positive considérable à l'Association qu'a apportée Barbara MacCallum pendant son mandat de Chef de direction de l'ACCP, particulièrement eu égard à son aptitude soutenue à guider habilement l'organisme à travers les défis et perspectives en présence.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Déterminer logistique et coûts pour la réunion sur CAPFC-CCC	Dès que possible	Barb MacCallum
2	4	Informar la Section des praticiens en cabinet privé de la tenue du sondage sur les PAE	Dès que possible	Siège social
3	4	Envoyer à Michel Turcotte le tableau des codes qui a été préparé	Dès que possible	Lorna Martin/Blythe Shepard
4	4	Envoyer à Michel la table des matières du Manuel de supervision	Dès que possible	Blythe Shepard
5	4	Consulter des enseignants du Québec pour savoir si certains accepteraient de contribuer à ce manuel.	Dès que possible	Michel Turcotte
6	5	Rendre plus évidente la possibilité pour les membres du N.-B d'adhérer à l'AFCONB.	Dès que possible	Siège social
7	6	Distribuer au CA la version révisée de l'énoncé de mission et de vision, une fois qu'il aura été traduit.	Dès que possible	Barb MacCallum
8	6	Consulter le cabinet Impact pour déterminer la façon dont les autres organismes gèrent les entrevues avec les médias.	Dès que possible	Siège social
9	7	Déterminer combien coûterait l'inscription du Congrès national 2016 (Montréal avec l'Ordre), afin de le rendre admissible aux CÉP.	Avril 2015	Siège social
10	7	Étudier les possibilités de publiciser les lauréats des prix.	Dès que possible	Siège social
11	7	Officialiser dans le calendrier annuel des webinaires la demande de webinaires sur les enjeux nordiques.	Juillet 2014	Siège social
12	8	Rédiger un projet de lettre à la NSSCA contenant des recommandations pour un énoncé différent.	Dès que possible	Lorna Martin
13	10	Adapter l'article sur l'historique de l'ACCP rédigé	Dès que possible	Lorna Martin et Blythe Shepard

		pour la RCCP en vue de sa parution dans COGNICA		
14	10	Promouvoir plus intensément l'attribution de CÉP pour la rédaction d'articles dans COGNICA.	Dès que possible	Siège social
15	10	Compiler un ensemble de listes de ressources, p. ex. une liste d'ouvrages liés à la profession.	Dès que possible	Siège social
16	11	Mettre à jour la demande au Fonds de développement régional en y indiquant de possibles limites de financement.	Dès que possible	Siège social
17	13	Contacteur le Sénat afin qu'il recommande une politique applicable aux exposants.	Dès que possible	Blythe Shepard
18	14	Préparer un bref énoncé au sujet du processus d'accréditation du CAPFC.	S'il y a lieu	Lorna Martin
19	15	Étudier combien coûterait la fourniture d'un iPad à chaque administrateur.	Dès que possible	Siège social
20	16	Élaborer un projet de sondage et le soumettre à l'approbation du Comité des prix et récompenses.	Dès que possible	Siège social
21	16	Concevoir une affiche destinée à publiciser les prix et récompenses	Dès que possible	Siège social
22	19	Faire parvenir de l'information au Siège social pour qu'elle soit incluse dans le message bimensuel.	Chaque mois	Membres du Conseil